

0750690T
ACADEMIE DE PARIS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FRANCOIS VILLON
10 AVENUE MARC SANGNIER
75014 PARIS
Tel : 0153902500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 26-1

Annule et remplace l'acte n° 26 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/11/2017

Réuni le : 05/12/2017

Sous la présidence de : Nicolas Bray

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0